

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens
La Trinité

Entre voisins

la Revue du SIVoM Val de Banquière - Octobre/Novembre/Décembre 2009



Ci-contre, l'inauguration du nouveau groupe scolaire d'Aspremont, le samedi 29 août. D'un coût total de 6 100 000€, le complexe possède une capacité d'accueil de 7 classes primaires et 3 maternelles, et reste à ce jour le plus grand chantier mis en œuvre par le SIVoM Val de Banquière



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À LA NEWSLETTER DU SIVOM !

- soit en allant sur le site internet : www.sivomvaldebanquiere.fr
- soit en déposant votre adresse email à l'accueil : 21 Boulevard 8 Mai 1945, Saint-André de la Roche

Zoom sur...

Quoi de neuf dans vos communes ? Grâce au savoir-faire du SIVoM Val de Banquière en matière d'Enfance, de la jeunesse, de l'environnement et du social, les communes s'embellissent... Suivez-nous !



LEVENS

Les travaux d'extension effectués dans la crèche intercommunale de Levens se sont terminés avec succès au mois de juillet. Grâce à l'agrandissement et à l'aménagement du bâtiment de la ludothèque, la crèche possède désormais 5 places d'accueil supplémentaires. Des places qui ont répondu à un réel besoin puisqu'elles

ont été comblées dès la rentrée.

D'autre part, l'aménagement d'une aire de stationnement de 120 places commencera dès la fin de l'année. Les automobilistes pourront ainsi garer leur véhicule à proximité du village, ce qui permettra de désengorger le centre ancien et d'y accéder facilement par voie piétonne.

ASPREMONT

Depuis le 2 septembre, les enfants ont entamé une nouvelle année scolaire dans un bâtiment flambant neuf. Composé de deux cours de récréation, d'une salle polyvalente et d'une salle pour les activités périscolaires, le groupe scolaire imaginé par l'architecte Sophie Nivaggianni se distingue par son élégance, sa modernité et

ses locaux spacieux. Sa construction fut tout simplement le plus gros chantier mis en œuvre par le SIVoM Val de Banquière. Les petits bouts et leurs instituteurs profitent donc pleinement de ce complexe, "le plus beau et le plus fonctionnel du département" selon M. Jourdan, inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes.

CASTAGNIERS

Construite en 1991, la crèche halte-garderie "La Barboteuse" (qui était à l'origine une piscine) était devenue trop étroite pour abriter tout ses petits occupants et son équipe qualifiée, composée de 10 personnes. Le SIVoM Val de Banquière donnera donc un nouveau souffle au bâtiment en entamant, dès la fin de l'année, des travaux

d'extension et de réaménagement. Le chantier permettra à la crèche de s'agrandir (de 2 à 5 places supplémentaires) et de modifier certaines pièces : réaménagement de la salle de vie, de la cuisine et des locaux destinés au personnel (tisanerie, vestiaires). La qualité de l'accueil sera ainsi préservée.

SAINT-BLAISE

Depuis le 6 juillet, une Maison des Jeunes a ouvert ses portes dans la salle communale du village située sous l'épicerie. La Mairie et le SIVoM, acteurs d'un partenariat efficace, se sont pleinement investis dans le projet en lui donnant des moyens humains et techniques favorables à son épanouissement : mise à disposition d'un

minibus de neuf places, réaménagement de la salle communale (installation d'un baby-foot, d'une table de ping-pong, nombreuses activités proposées...). Encadrés par deux animateurs diplômés, les adolescents ont participé à des tournois sportifs, des balades et à des courts séjours organisés à Saint-Auban.



ère en matière de travaux et son engagement dans les domaines de la Petite ent... Suivez le guide !

de neuf places, gement de la communale (installation d'un baby-foot, de ping-pong), ses activités pro. Encadrés par imateurs diplômés adolescents ont à des tournois des balades, et à des jours organisés uban.

TOURRETTE-LEVENS

Bonne nouvelle pour les turrettants : **le projet de construction d'une crèche intercommunale** dans le quartier du Conduch avance à grands pas ! Cet établissement multi accueil de **27 places devrait être livré en 2011 et disposera de toutes les annexes nécessaires à un fonctionnement efficace** (cuisine, parking, jardins, jeux, etc). Cerise sur le gâteau, la construction de la crèche s'accompagnera de l'édification d'un complexe dédié aux activités communales (construction d'un Relais

Assistants Maternelles, d'une ludothèque, d'une école de musique, d'une salle polyvalente) et d'une salle "ados". Les travaux débuteront dès la fin de l'année.

Du côté de Brocarel, le stade va bénéficier d'améliorations significatives. Les travaux pour la construction de gradins de 400 places viennent de commencer, et le revêtement du terrain par un gazon synthétique est prévu pour la fin de l'année. Les sportifs et les spectateurs régionaux vont être reçus comme il se doit !

SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

La crèche intercommunale bénéficiera dès la fin de l'année des premiers coups de pioches qui permettront son extension. Grâce à l'acquisition d'une propriété attenante par la commune et l'adjonction d'un bâtiment, la crèche gagnera entre 120 et 130 mètres carrés de surface au sol. De quoi aménager deux niveaux d'accueil, de préparer les repas sur place et surtout, de créer 10 places d'accueil supplémentaires.

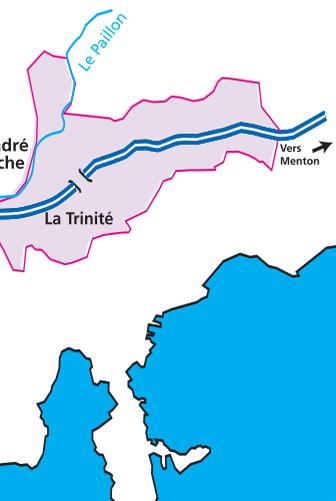
D'autre part, une dizaine de caméras devrait être installée au cœur du village et sur son axe principal, le quai de

la Banquière, à partir du premier trimestre 2010. La première phase de ce projet concernera le rond point Musso, le stade et les nouveaux locaux de la Police Municipale situés aux Moulins. Le dispositif de vidéo protection contribuera à la lutte contre la hausse des dégradations volontaires commises sur la commune, à apporter assistance aux habitants et aux commerçants en cas de besoin, et renforcera la prévention contre la délinquance. Le report et le contrôle des images seront orientés vers la gendarmerie et la Police Municipale de Saint-André de la Roche.

LA TRINITÉ

Afin de satisfaire pleinement la demande des parents, le SIVoM Val de Banquière et la commune de la Trinité se sont lancés dans un projet de taille : la construction d'un Pôle Petite Enfance. Encore mieux qu'une crèche, **ce Pôle abritera un établissement multi accueil de 45 places, un Centre de Formation, ainsi que**

les activités des assistantes maternelles, de la crèche familiale et du Relais Assistants Maternelles (RAM). Le nouveau bâtiment sera implanté en centre-ville tout en bénéficiant d'un havre de verdure et d'une gestion des flux de circulation. Le commencement des travaux est prévu pour le mois de septembre.





04 92 00 50 53 : un numéro de téléphone unique pour la Petite Enfance

Alors que les crèches connaissent un succès retentissant auprès des parents, les assistantes maternelles agréées, encore mal connues, restent parfois dans l'ombre. Désormais, un "numéro unique de la Petite Enfance" est mis à la disposition des familles et permet de les informer équitablement sur ces deux modes d'accueil efficaces qui coexistent sur le territoire du SIVoM Val de Banquière. Explications.

Chaque année, environ 450 familles résidant sur le territoire du SIVoM Val de Banquière recherchent une place d'accueil pour leur enfant.

Mais que choisir ? La crèche ? Une assistante maternelle agréée ? Quels sont les avantages et les inconvénients de ces deux modes d'accueil ? Quelles sont les modalités administratives pour inscrire un enfant ?

Voilà bien des questions auxquelles se heurte toute personne désirant concilier vie parentale et professionnelle. **Ainsi, désirant faciliter les démarches des (futurs) parents, le SIVoM Val de Banquière a mis en service depuis le 1^{er} septembre un numéro de téléphone unique, le 04 92 00 50 53.**

Grâce à ce numéro, plus besoin de

courir à droite et à gauche : au bout du fil, des professionnelles de la Petite Enfance répondent à toutes les interrogations des interlocuteurs et les orientent efficacement dans leurs recherches.

Ce système permet de centraliser toutes les informations en un seul point et de répondre à un double objectif : renseigner au mieux les parents sur les différents modes d'accueil et favoriser l'égalité dans la diffusion des informations.

Cette initiative reflète pleinement la volonté du SIVoM Val de Banquière d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble du secteur Petite Enfance. En effet, avec plus de 71% de son budget consacré à ce domaine (soit 3 950 123€ en 2009), le Syndicat a fait de la Petite Enfance son principal

cheval de bataille et œuvre sans relâche pour satisfaire la demande des familles et pérenniser la qualité de l'accueil. Avec six crèches intercommunales, une crèche familiale et 80 assistantes maternelles agréées basées sur le territoire, plus de 600 enfants bénéficient déjà d'un mode d'accueil adapté.

Devant l'augmentation permanente du nombre de familles, le SIVoM Val de Banquière continue plus que jamais ses actions et l'année 2009 s'avère riche en réalisations : travaux d'extension dans les crèches, avancement significatif du projet de création d'un "Pôle Petite Enfance" à la Trinité, organisation de journées de formation, et bien sûr, mise en place du numéro d'appel unique.



Rencontre avec Chrystel Yahi, Florence Dumoulin et Vanessa Vestri, animatrices du Relais Petite Enfance

Pourquoi avoir mis en service un numéro de téléphone unique ?

Ce numéro a été mis en place pour simplifier les démarches des familles, pour qu'elles ne se perdent pas dans leurs recherches et pour les éclairer dans leurs choix. Grâce au numéro unique, on peut renseigner au mieux les parents sur les modes d'accueil et faire en sorte qu'ils ne restent pas sur des préjugés. Par exemple, beaucoup pensent qu'employer une assistante maternelle revient plus cher que la crèche, alors que dans certains cas c'est faux. Ils ignorent que le tarif varie en fonction du nombre d'heures travaillées par semaine, des aides apportées par la CAF ou encore du crédit d'impôt.

Quels sont les avantages d'un numéro unique ?

Le numéro unique permet de donner la même information à tous les parents, toujours dans un souci d'équité et de neutralité. De plus, toutes les informations sont regroupées en un seul endroit, c'est beaucoup plus simple !

Qui répond au téléphone ?

Nous, les animatrices du Relais ! Nous sommes une équipe de trois : une conseillère en économie sociale et familiale, une animatrice socioculturelle et une éducatrice de jeunes enfants, toutes œuvrant à la fois sur le terrain et au bureau pour les tâches administratives.

Qui peut appeler ?

Tous ceux qui veulent se renseigner sur les modes d'accueil.

Généralement, ce sont les parents et les futurs parents qui appellent, mais il arrive aussi que les grand-parents demandent des informations. Bien sûr, ces demandes ne concernent que le territoire du SIVoM ; les personnes qui recherchent des modes d'accueil dans d'autres communes seront réorientées vers les services adéquats.

Quelles sont les questions qui reviennent le plus souvent ?

Les questions les plus posées concernent les tarifs, les parents veulent savoir combien cela coûte de faire garder un enfant. Ensuite, beaucoup de parents ont des inquiétudes par rapport au mode d'accueil des assistantes maternelles : ils sont angoissés à l'idée de confier leur enfant à une inconnue qui exerce seule à la maison. Pourtant, elles sont loin d'être inactives et isolées ! Sur la base du volontariat, elles emmènent les enfants à divers ateliers qui sont proposés par les crèches ou le Relais Petite Enfance.

La ligne ne risque-t-elle pas d'être saturée ?

Pour l'instant, non. Et si cela arrivait, ceux qui appellent ont la possibilité de laisser un message sur le répondeur. Toutefois, il est important d'appeler durant les permanences.

Les points que les parents ignorent peut-être...

> La souplesse de l'inscription en crèche.

Si vous ne savez pas encore quelle crèche choisir pour votre enfant et que la rentrée avance à grands pas, ne vous inquiétez plus : **vous pouvez pré-inscrire votre enfant dans trois crèches différentes !** Pour cela, rien de plus simple. Il suffit de vous rendre dans les établissements choisis, de leur donner votre ordre de préférence et de leur confirmer cet ordre tous les trois mois.

La pré-inscription est possible toute l'année - et même dès votre déclaration de grossesse établie par votre médecin - mais il est vivement conseillé d'effectuer les démarches le plus tôt possible.

> Des assistantes maternelles disponibles.

Manque de places disponibles en crèche ? **Plus de 80 assistantes maternelles agréées œuvrent sur l'ensemble du territoire du SIVoM et prendront soin de votre enfant.** Souvent mal connu des parents, ce mode d'accueil présente pourtant certains avantages, dont une immersion dans un univers plus familial que celui de la crèche. Les assistantes maternelles entretiennent également des liens étroits avec le Relais Assistantes Maternelles. Cette collaboration leur permet de participer avec les enfants qu'elles accueillent aux nombreuses activités organisées par le Relais (baby-gym, goûters, jeux...).



Permanences téléphoniques du numéro unique :

lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h

mercredi de 9h à 12h

Un point sur les Accueils de Loisirs Sans Hébergement**> À qui s'adressent les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ?**

Treize ALSH sont répartis sur le territoire du SIVoM Val de Banquière. Certains accueillent les 3-12 ans tandis que les structures ados (ou "maisons des jeunes") s'adressent au 12-17 ans. Il existe parfois des spécificités au sein de certains ALSH. Celui basé à Aspremont pour les 3-12 ans regroupe ainsi trois communes : Aspremont, Castagniers et Saint-Blaise. Devant le succès rencontré par ces structures, notamment par les maisons des jeunes, d'autres vont sûrement voir le jour dans les années à venir.

Retour sur les vacances

Durant la période estivale, le SIVoM Val de Banquière a particulièrement chouchouté les jeunes de ses communes. Entre séjours, Camp Intercommunal et ALSH, le service jeunesse du Syndicat a concocté un programme aux petits oignons pour les 6-17 ans. Tonges, crème solaire ou chaussures de marche, les accessoires indispensables pour réussir ses vacances, étaient de sortie ! Retour sur un été pas toujours de tout repos.

**> Quelles activités proposent-ils ?**

Les activités proposées, encadrées par des animateurs diplômés, varient en fonction de l'âge des enfants. Par exemple, de nombreux jeux de salle et tournois sportifs sont organisés pour les adolescents (ping-pong, basket...). Les animateurs privilégient également les sorties (balades dans la nature, pique-niques, journées à Aqualand...) et les rencontres inter-ALSH afin de participer à des activités collectives. Ces rencontres sont un excellent moyen pour les jeunes de nouer de nouvelles amitiés et pour les professionnels de s'ouvrir au fonctionnement des autres ALSH du territoire.

> Quand sont-ils ouverts ?

Les dates d'ouverture varient en fonction des ALSH, mais tous fonctionnent l'été afin de répondre aux attentes des jeunes qui ont besoin de se divertir et d'un lieu pour se retrouver. La plupart des ALSH sont même ouverts durant l'année scolaire, et des journées d'inscription sont régulièrement organisées dans chaque structure.

Saint-Auban, un lieu de rencontres

Barres rocheuses, vallées verdoyantes, tentes dressées... Nous ne sommes pas dans un décor de Far West mais bien au Gîte Tonic de Saint-Auban, dans le haut-pays grassois, à 1100 mètres d'altitude. C'est dans ce cadre idyllique que se sont rencontrés, du 7 juillet au 14 août, plus de 240 enfants résidant sur le territoire du SIVoM et inscrits dans un ALSH.

Chaque semaine, quatre groupes de jeunes - composés selon la commune de résidence et l'âge des participants - se sont rejoints au Gîte Tonic afin de participer, ensemble, à

de nombreuses activités. Visite d'une ferme, pique-nique au lac, veillées en forêt, balades et initiations équestres, randonnées... des animations axées principalement sur la découverte de la nature mais aussi favorisant l'autonomie des jeunes. En effet, les bambins ont activement participé à la vie du bivouac en effectuant des tâches quotidiennes telles que la préparation des repas et la vaisselle. Cette organisation bien rodée, ainsi que la rotation des groupes sur le camp, ont indéniablement favorisé les rencontres et renforcé les liens entre les enfants des communes voisines.

**RENDEZ-VOUS À LA TOUSSAINT**

Deux Accueils de Loisirs ouvriront leurs portes pour la première fois pendant les vacances de la Toussaint : celui

de Saint-Blaise, du lundi 26 octobre au mercredi 4 novembre, et celui d'Aspremont, du lundi 26 au vendredi 30 octobre.

Jusqu'à présent, l'ALSH d'Aspremont n'accueillait les enfants qu'à Pâques et en été. Quant à la nouvelle Maison des Jeunes de Saint-Blaise, fraîchement inaugurée le 6 juillet, sa réouverture prochaine est directement liée au succès qu'elle a rencontré cet été. En effet, ce nouveau ALSH devait

initialement accueillir 8 inscrits âgés de 11 à 17 ans et encadrés par un animateur diplômé ; devant la forte demande, cet effectif a vite doublé et un deuxième animateur a dû être appelé en renfort. Sylvain Valetti et Alexandra Rugari, les animateurs de choc, sont prêts pour une nouvelle aventure automnale !



Un peu plus loin...

Bella Italia!

Cette année, c'est l'Italie qui a été choisie comme destination privilégiée de l'été. Du 25 au 31 juillet, 23 adolescents âgés de 15 à 17 ans sont partis au pays des pâtes, des cités d'arts et des Vespas afin d'y connaître, le temps d'une semaine, la douceur de vivre italienne.

Les jeunes, en collaboration avec leurs animateurs, se sont engagés à respecter une « Charte de vie », une promesse qui leur a permis de décou-

vrir la région de Vénétie en toute sérénité, dans le respect des règles de la vie en groupe. Entre la visite de Vérone, la randonnée au bord du lac de Garde, la découverte du parc d'attraction Gardaland et les veillées du soir programmées par l'équipe d'animation, les adolescents ont gardé un excellent souvenir de ce séjour ! Une seule question se pose désormais : « Quelle destination pour l'année prochaine ? »

De la Méditerranée à l'Atlantique



Ce sont des souvenirs plein la tête que 88 jeunes, issus de l'ensemble des communes du SIVoM, sont revenus de leur séjour à Labenne, dans les Landes. Et pour cause : à raison de trois cours par semaine, les adolescents ont pratiqué un sport intense et ludique, le surf, sur les plus belles plages de

la côte Atlantique. Forêts de pins, dunes à perte de vue, marées, vagues impressionnantes... les méditerranéens ont découvert un autre aspect de la mer, plus sauvage, et l'immensité de l'océan.

Accompagnés d'un directeur de séjour et de 5 animateurs diplômés (dont deux possèdent un brevet de



surveillant de baignade), les adolescents ont également visité les villes incontournables des Landes et du Pays Basque telles que Biarritz, Saint-Jean de Luz, Capbreton, Bayonne, et abordé les activités typiques de la région. La pelote basque a rencontré un beau succès !

Côté hébergement, rien de mieux qu'un campement sous tente pour souder les amitiés et entretenir la convivialité, même lorsque le mauvais temps était au rendez-vous.

Organisés par le service jeunesse du SIVoM à l'attention des 12-14 ans, ces séjours (qui se sont déroulés du 6 au 12 juillet et du 16 au 22 juillet) ont été possible grâce au financement croisé de la Caisse d'Allocations Familiales, des communes et du Conseil Général. Une aide précieuse qui permet à toutes les familles du territoire de profiter comme il se doit des vacances d'été.



Une aide de tous les jours

Lors de sa création en 2007, le Service de Maintien à Domicile comptait une seule prestation, le portage de Repas à Domicile. Depuis, le Service s'est étoffé, a mis en place de nouveaux soutiens à la personne et apporte son aide à plus de 104 bénéficiaires.

Un Service en expansion

Le Service de Maintien à Domicile regroupe deux prestations, "les Repas à Domicile" et "l'Aide à Domicile". **Ces actions ont été mises en place par le SIVoM Val de Banquière pour faciliter le quotidien des personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées en perte d'autonomie ou handicapées.**

La prestation de Repas à Domicile par exemple, répond pleinement aux attentes de la population du territoire. Nous sommes un dimanche ou un jour férié ? Vous habitez un hameau isolé ? Peu importe ! Le SIVoM est l'un des rares prestataires à assurer le portage de repas quelque soit le jour ou les difficultés d'accès au domicile du bénéficiaire.

Quant à la prestation "Aide à Domicile", elle fonctionne depuis le début de l'année et compte déjà 12 adhérents. Depuis le 4 mai, les agents sociaux qualifiés du SIVoM prodiguent assistance à la vie quotidienne, soutien moral et aide administrative sur tout le territoire.

De plus, le Service de Maintien à Domicile travaille actuellement au

lancement d'une nouvelle prestation, le "transport individualisé", qui devrait permettre aux bénéficiaires d'être véhiculés (pour aller chez le médecin, effectuer des démarches administratives, faire les courses, etc) en toute sérénité.

Le Plan de de Continuité d'Activité

La nouvelle grippe H1N1 sévira-t-elle sur le territoire du SIVoM ? À ce jour, personne ne peut l'affirmer mais mieux vaut être prudent et anticiper. **Afin d'éviter la fermeture du Service de Maintien à Domicile en cas d'absentéisme important dû à la grippe, le SIVoM a mis en place un "Plan de Continuité d'Activité" qui regroupe des mesures de précaution.** Ainsi, une vigilance accrue au niveau sanitaire et la mise à disposition d'un personnel supplémentaire, en cas de besoin, permettront de limiter la propagation du virus et surtout, d'assurer la continuité des prestations dans les meilleures conditions possibles. Le Service de Maintien à Domicile est prêt à passer l'hiver !

DES GESTES SIMPLES CONTRE LA GRIPPE

À l'automne, entre 25 et 50% de la population française pourrait être touchée par la nouvelle grippe H1N1, selon plusieurs experts français. La transmission du virus se fait principalement par voie aérienne (par la toux, l'éternuement ou les postillons) mais peut également être "manu portée", c'est à dire être transmise par les mains et les objets touchés.

Pas de raison de paniquer pour autant ! Afin d'éviter la contagion, il faut rester vigilant et observer quelques gestes simples.

Concrètement, le Ministère de la Santé préconise :

> d'éviter tout contact avec une personne malade

> de se laver régulièrement les mains au savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique (disponible en pharmacies et grandes surfaces), notamment après avoir toussé ou s'être mouché

> de se couvrir la bouche et le nez quand on tousse ou éternue avec un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle fermée, si possible par un couvercle et équipée d'un sac plastique), ou avec le bras ou la manche. Se laver les mains immédiatement après.

N'oublions pas que le suivi de ces conseils s'avère bénéfique pour tous. Il contribue à maintenir le bon fonctionnement des services publics, tels que les écoles, les crèches ou les services à la personne. Alors, ensemble, soyons vigilants !

Le Service de Maintien à Domicile a reçu, dès sa création, L'AGRÈMENT QUALITÉ par la préfecture des Alpes-Maritimes. Cet agrément garantit l'organisation rigoureuse du Service, le professionnalisme de ses agents, le respect et le bien-être des bénéficiaires.

Compétence sociale : Résidence La Laupia, 2 rue du Ghet, 06730 Saint-André de la Roche. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Téléphone : 04 97 00 07 30. Télécopie : 04 97 00 07 39.